

Course de 10km et Semi-Marathon du Touquet-Paris-Plage



Samedi 5 août - Départ 19 heures



POUR BIEN VIVRE L'ÉVÉNEMENT

La grande course pédestre annuelle des « 10 km et semi-marathon du Touquet-Paris-Plage » aura lieu le 5 août 2017 à partir de 19h.

3000 coureurs sont attendus sur un parcours plat, agréable et rapide et qui permettra à tous de profiter d'un cadre exceptionnel.

La course entre mer et forêt porte bien son nom, elle a gagné son LABEL NATIONAL sur le 10km depuis maintenant quelques années. Le semi-marathon est quant à lui labellisé au niveau départemental.

Un seul et unique départ pour les deux courses est donné à 19 heures.

Identifiez bien le parcours à l'aide du plan !

A la différence des années précédentes, le départ a été déplacé et se fera avenue de Picardie pour engendrer le moins de nuisances possibles dans la station, très fréquentée en cette période. Toutefois, des restrictions de circulation et de stationnement ont dû être mises en place pour assurer la sécurité de tous.

Nos conseils . . .

- 1) Pour les riverains des rues suivantes (représentées en bleu sur le plan, au verso) :

Avenue de Picardie, Avenue de l'Hippodrome, avenue des mille agréments, rue Saint Pol, avenue Amiral Courbet, Boulevard Thierry Sabine, avenue Jean Ruet, boulevard de la Canche, avenue du 18 juin, avenue des mille agréments, avenue Léon Soucaret, avenue Sanguet, Avenue Marie-Louise, Avenue Vincent, Avenue Louis Quételet, Avenue Foch, Avenue Joffre, Avenue du château, Avenue Charles Guyot.

La circulation et le stationnement seront interdits dès 14h00 et jusque 22h00.

- 2) Pour les résidents de la zone de course (identifiée en rouge sur le plan) :

Aucun véhicule ne pourra entrer ou sortir de la zone de course entre 14h00 et 22h00.

Si vous avez besoin de vous déplacer, il est donc vivement conseillé d'anticiper en stationnant votre véhicule, avant 14h, au-delà de ce périmètre.



Pas de circulation des bus à partir de 14h00 Avenue de Picardie.



Les arrêts se feront au Musée, au Square Robert Lassus, à la Thalasso et à Mayvillage.

Cette course est un évènement sportif de haut niveau. Les règles de sécurité souhaitées et mises en œuvre par les autorités décisionnaires doivent être respectées sous peine d'annulation de l'épreuve. Merci à tous de votre compréhension pour la réussite de ce grand rendez-vous sportif !

Besoin d'un renseignement complémentaire ?

Contactez le comité d'organisation du Touquet Opale Athlétisme au 03.21.06.80.09



Liste des rues empruntées par la course

(Stationnement et circulation interdits)

- Avenue de Picardie
- Boulevard d'Artois
- Rue Saint Pol
- Avenue du nord
- Avenue Amiral Courbet
- Boulevard Thierry Sabine
- Promenade en corniche
- Avenue Jean Ruet
- Boulevard de la Canche
- Avenue du 18 juin

